

MAJALAT - Forum Société Civile de Bruxelles

NOTE CONCEPTUELLE GENERALE

L'Union européenne et son voisinage méridional partagent un destin lié à la proximité géographique, aux défis communs d'aujourd'hui, à la coopération économique et politique, menée sur de nombreux fronts, mais également à une longue histoire d'échanges humains et culturels, qui ont façonné leur patrimoine commun, leur histoire et leurs valeurs. En 2004, la Politique Européenne de Voisinage (PEV) a été lancée avec l'engagement de travailler conjointement dans des domaines clés, notamment la promotion de la démocratie, l'Etat de droit, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des droits de l'homme et la cohésion sociale. La PEV révisée en 2015 vise à établir des partenariats plus efficaces entre l'UE et ses voisins afin de créer un voisinage européen plus stable sur le plan politique, socio-économique et sécuritaire. Le paradigme vers un environnement fondé sur la stabilisation a été privilégié par l'UE. Cette approche privilégiant la résilience et en large mesure la sécurité est considérée comme une mesure régressive pour la réalisation de la prospérité et de la paix dans la région basée sur la primauté du respect des droits humains et la démocratisation

Le rôle attribué à la société civile

Le renforcement de la "dimension de la société civile" au sein de la PEV a été réaffirmé par la Commission, le Conseil et le Parlement. La nécessité d'une implication plus forte et plus structurée de la société civile dans le dialogue politique avec l'UE est apparue à la suite des soulèvements de 2011 et des nouvelles priorités de la région. Les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle précieux à jouer dans l'identification des priorités d'action ainsi que dans la promotion et le suivi de la mise en œuvre de la PEV dans la région. Elles sont en effet considérées comme des acteurs clés dans la promotion de la bonne gouvernance. La volonté de l'UE de tenir compte des demandes de la société civile de la région a été transposée de différentes manières, dans ses politiques internes et externes. Malgré toutes les initiatives, les relations entre l'UE et les pays du Sud est toujours confrontée à de graves problèmes dans la plupart des pays de la région

MAJALAT : un espace de dialogue structuré entre l'UE et les sociétés civiles

Dans ce cadre, l'UE a engagé un dialogue structuré avec la société civile des pays du Voisinage Sud dans le but de renforcer la coopération dans le processus de décision politique de manière consultative. En particulier, le processus de dialogue structuré entre l'UE et la société civile du sud de la Méditerranée a débuté à Bruxelles en 2014 avec la première édition du dialogue structuré appelé « Forum de la société civile du Voisinage Méridional ». Le dialogue a été organisé pendant 4 ans par l'Union européenne. Néanmoins, l'une des principales recommandations du dernier dialogue avec la société civile tenu en 2017 était de plaider en faveur de la création d'un pôle régional pour un dialogue structuré organisé par et pour la société civile elle-même - tout en assurant la coordination avec les institutions de l'UE. Le résultat a pris la forme d'une initiative de la société civile - cofinancée par la Commission européenne (DG NEAR) - visant à créer des espaces pour un dialogue constructif entre les organisations de la société civile, les syndicats, les mouvements sociaux, des universitaires des deux rives de la Méditerranée. Cette initiative, appelée MAJALAT, a été lancée en février 2018 pour trois ans. Le caractère unique de Majalat réside dans le fait que ses principaux organisateurs sont des réseaux d'organisations de la société civile



de la rive sud et de la rive nord de la Méditerranée.

Qui nous sommes

Le Consortium qui porte l'initiative est composé de six réseaux régionaux de la société civile : le Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND), la Confédération arabe des syndicats (ATUC), le Réseau Euromed France (REF), EuroMed Droits (EMR), le Forum des Alternatives Maroc (FMAS) et SOLIDAR. Six autres organisations du réseau font partie du comité consultatif du projet : le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme (ANHRI), Transparency International (TI), Disabled People's International, la Campagne arabe pour l'éducation pour tous, l'Observatoire maghrébin des migrations et la Ligue pour la citoyenneté.

Cycle d'activités 2019

Les activités de Majalat sont conçues comme un processus ascendant participatif et inclusif qui, à travers un cycle annuel d'activités, intègre les analyses et recommandations politiques formulées par les OSC, dans des dialogues politiques avec les institutions européennes qui se déroulent chaque année dans le forum régional de la société civile : le Forum Société Civile de Bruxelles.

Le cycle d'activités de cette deuxième année de mise en œuvre du projet, a débuté par l'organisation d'ateliers thématiques (AT) et d'un atelier à destination de jeunes :

- Migration, la justice sociale et climatique et la sécurité à Casablanca (29 mars 2019)
- Droits économiques et sociaux à Beyrouth (6-7 avril 2019)
- Jeunesse à Tunis (24 avril 2019)
- Bonne gouvernance et l'Etat de droit à Lecce (16-17 mai 2019)
- Séminaire Sud à Tunis (3-4 septembre 2019)

Si au cours des ateliers thématiques, des premières recommandations adressées à l'UE ont été élaborées, l'atelier jeunesse a pour sa part permis de faire ressortir des sous-priorités thématiques et des recommandations émanant des jeunes. Par la suite, un « Séminaire politique Sud » a été organisé à Tunis les 3 et 4 septembre. Son objectif était de rediscuter et valider collectivement, aux côtés de nouvelles OSC, les recommandations précédentes. Des experts indépendants issus de la société civile ont ensuite fourni un travail d'analyse pour rendre ces recommandations plus opérationnelles et applicables. Entre octobre et novembre, des ateliers nationaux ont été organisés par des OSC et financés suite à un appel à projet. Les résultats et les priorités issues du cycle d'activités ont été utilisés pour préparer le Forum société civile de Bruxelles.

Le Forum Société Civile de Bruxelles

Le Forum société civile de Bruxelles est l'événement de clôture du cycle d'activités annuel. Cette deuxième édition, d'une durée de deux jours, rassemble environ 180 représentants d'OSC et représentants de l'UE. Les participants auront l'occasion de discuter les résultats des activités précédentes, en se concentrant sur la mise en œuvre des recommandations formulées au cours des activités de 2019, et discuter de leurs faisabilité dans le cadre des politiques et mécanismes extérieurs européens.

Les participants



La majorité des participants représentent d'OSC des pays du voisinage Sud (Maroc, Tunisie, Algérie, Libye, Liban, Syrie, Palestine, Israël, Jordanie, Égypte), des représentants d'OSC basées en Europe et qui travaillent dans la région ou sur des sujets ayant une incidence sur la région. Des représentants de l'Union européenne, des États membres de l'UE et du Parlement européen ainsi que d'autres parties prenantes régionales concernées ont également été invités en fonction des thèmes à débattre.

En particulier, près de 50 % des participants présents au Forum ont déjà participé à au moins une activité de Majalat. Environ 40 participants sont issus d'organisations européennes travaillant sur les mêmes thématiques à la fois en Europe et en Méditerranée. Le profil des participants issus de la société civile est varié : militants de terrain, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme, activistes des mouvements sociaux, experts des politiques de l'UE. De nombreux représentants des institutions européennes sont également invités au Forum.

Une attention particulière est portée à la parité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la présence de jeunes (moins de 35 ans) et de personnes issues de groupes vulnérables.

Thèmes prioritaires

Les thèmes prioritaires couverts par cette initiative sont : la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la sécurité et la lutte contre les violences, les migrations, la justice sociale et climatique, le développement économique et le dialogue social et, en tant que thématique transversale, la jeunesse. Chaque année, pour chaque thématique, un ou plusieurs points d'entrée sont identifiés. Les discussions et les recommandations sont donc centrées sur les points d'entrée spécifiques choisis. Il est à noter que les priorités des jeunes dans les sous-thématiques et leurs recommandations devront être portées et discutées au Forum.

Thèmes et Points d'entrées pour le cycle 2019

- **Bonne gouvernance et Etat de droit**
 - a) Lutte contre la corruption
 - b) Réduction de l'espace pour la société civile
- **Sécurité et lutte contre la violence**
 - a) Comment les droits de l'homme sont-ils abordés dans les accords d'association et de partenariat : le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les programmes et politiques de l'UE et le respect des droits de l'homme
 - b) Les atteintes à la sécurité humaine, la discrimination / violation de la liberté de conscience
 - c) Le rôle des femmes et des jeunes dans les politiques de sécurité
- **Migration**
 - a) Protection sociale et droits des migrants
 - b) Le niveau d'engagement de la société civile dans les discussions bilatérales sur la question
- **Justice sociale et climatique**
 - a) L'approche politique à adopter pour le climat et la justice sociale :
 - Corrélation entre climat et justice sociale
 - Aide et changement climatique
 - Commerce et investissement et changement climatique



- La nécessité d'un cadre juridique cohérent
 - L'importance de l'engagement de la société civile dans le secteur.
- **Développement économique et dialogue social**
 - a) Rôle du secteur privé
 - b) Accords commerciaux et plans d'investissement
 - **Jeunesse**
 - a) Promotion de la liberté de circulation pour les jeunes (travailleurs, étudiants, voyageurs)
 - b) Mettre l'accent sur les programmes de mobilité pour les jeunes
 - c) Soutenir l'emploi et la formation professionnelle
 - d) Mettre l'accent sur l'éducation
 - e) Protection sociale des groupes vulnérables, en particulier en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive

Pour plus d'informations sur les thèmes prioritaires et sur les points d'entrée, reportez-vous aux notes conceptuelles spécifiques.

Les principaux objectifs du Forum

Le Forum société civile de Bruxelles vise à contribuer à la création d'un espace d'échange entre les organisations de la société civile et les représentants de l'UE sur des questions essentielles pour la société civile du voisinage Sud et pour l'UE. Garantir un espace sûr permettant aux participants de s'exprimer librement et d'échanger ouvertement sur les défis et les opportunités actuels dans le sud de la Méditerranée est au cœur de cette initiative.

Au cours du Forum, les fonctionnaires de l'UE et les représentants de la société civile auront l'occasion de discuter du contenu et de la mise en œuvre éventuelle des recommandations résultant du cycle d'activités 2019.



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Majalat et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.